



ARRETE du 10 septembre 2021

modifiant l'arrêté du 4 octobre 2019 portant composition nominative du conseil de discipline

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles R.6152-318 et R.6152-319 ;

Vu l'arrêté du 4 octobre 2019 modifié portant composition nominative du conseil de discipline ;

Vu les propositions du vice-président du Conseil d'Etat ;

Vu les propositions de la directrice générale de l'offre de soins ;

Vu les désignations formulées par le ministre des solidarités et de la santé ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du 4 octobre 2019, « Membres proposés par le vice-président du Conseil d'Etat », est modifié comme suit :

« Président suppléant : Monsieur Florian ROUSSEL, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ».

Article 2

Le b) de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 4 octobre 2019, « Membres proposés par la directrice générale de l'offre de soins », est rédigé comme suit :

« Titulaire : M. le Docteur Noël LUCAS en remplacement de Mme le docteur Pascale DHOTE-BURGER appelée à exercer d'autres fonctions,

Suppléant : Mme le Docteur Aurélie AVONDO-RAY, en remplacement de M. le Docteur Noël LUCAS».

Le d) de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 4 octobre 2019, « Membres désignés par le ministre chargé de la santé parmi les membres du corps des médecins inspecteurs de santé publique », est rédigé comme suit :

« Titulaire : Mme le Docteur Françoise JANDIN (Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté) en remplacement de M. le docteur Jean-Paul GUYONNET (Agence régionale de santé d'Occitanie),

Suppléant : Mme le Docteur Monique TITTON (Agence régionale de santé d'Occitanie), en remplacement de Mme le Docteur Françoise JANDIN ».

Article 3

Les mandats des membres titulaires et suppléants nommés par le présent arrêté prennent effet à compter de la date de la signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 4

Le présent arrêté est publié sur le site Internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du centre national de gestion



Eve Parier